

DSP : Les lieutenants et agents de Police de demain



Chaque année, la Direction de la Sûreté Publique procède au recrutement de lieutenants et d'agents de Police afin de renouveler son effectif. Critères, concours et oraux, la rédaction du JDA vous explique comment ces futurs gardiens de la paix sont recrutés.



ME – Lancement de la page Facebook



INT – Examens de fin de cycle - Entretien avec Isabelle Bonnal



DASS – A Qietüdine fête ses 5 ans



DEEU – La Section Voirie de la DAU

NOUVEAUX ENTRANTS

- **ASTIER Jessica**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement
- **BOISSON Aurélie**
Rédacteur Principal au Service des Affaires Législatives
- **LUMES Gilles**
Adjoint au Chef de Garage à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **MONDIELLI Agnès**
Adjoint au Directeur à la Direction du Budget et du Trésor
- **NARMINO Camille**
Attaché à la Direction de la Coopération Internationale
- **PESCE Emmanuelle**
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **AGOSTA Jean-Christophe**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **ARCIN Olivier**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **BRISSART Éric**
Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **CROZET Guy-Michel**
Secrétaire Général à la Commission de Contrôle des Activités Financières est nommé Chargé de Mission au sein de cette même Commission
- **FERRERO Christophe**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'Entretien au sein de ce même Service
- **GHIGGINO Pierrick**
Brigadier-Chef à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Major au sein de cette même Direction
- **GUIPAUD Michel**
Carabinier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Brigadier au sein de cette même Compagnie

- **IMBERT Jean-Laurent**
Administrateur au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Secrétariat
- **LANOIS Didier**
Adjudant à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant-Chef au sein de cette même Compagnie
- **LEFEBVRE Éric**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis Chef au sein de cette même Compagnie
- **LOULERGUE Karine**
Gestionnaire Infrastructure et Réseau à la Direction Informatique est nommée Chef de Bureau au sein de la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers
- **MARRADI Nicolas**
Carabinier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **OGER Éric**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction

- **PELOSO Guillaume**
Carabinier de 1ère Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **PREVOT-D'ARVILLE Rose-Marie**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Brigadier au sein de cette même Direction
- **SCHOCKMEL Pierre**
Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction
- **SCHUBLER William**
Comptable au Service des Titres de Circulation est désigné Contrôleur Technique au sein du Contrôle Général des Dépenses
- **SEGONDS Serge**
Conducteur d'Opération au Service des Travaux Publics est nommé Conducteur d'Opération Senior au sein de ce même Service
- **VERCESI Magali**
Directeur à l'Office des Emissions de Timbres-Poste est nommée Secrétaire Général au sein de la Commission de Contrôle des Activités Financières
- **VIRY Dimitri**
Carabinier de 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de ce même service

02

Ministère d'État

Dossier : Le Gouvernement 2.0
DRHFFP - La formation mode d'emploi
CDP- Mobilisation pour le Baptême des Enfants Princiers

06

Département de l'Intérieur

DENJS - Brevet et Baccalauréat : 3 questions à Isabelle Bonnal
DSP - Le recrutement des agents et lieutenants de Police : Comment ça marche ?
DFP - 5^e Challenge Interarmées de Football

10

Département des Finances et de l'Économie

Monaco Private Label - Bilan 5 ans après
DEE - Un travail d'équipe qui porte ses fruits
OETP - Les mises en vente du mois de mai

14

Département des Affaires Sociales et de la Santé

À la découverte de nos métiers - la Division Action Sociale du Service Social
Social - Mise en place du dispositif « Allo Parents »
A Qjëtudine - Bilan 5 ans après
CHPG - Un système de cartographie cardiaque révolutionnaire mis en place

18

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

À la découverte de nos métiers - la Section Voirie de la DAAU
3 questions à Marie-pierre Gramaglia sur la réforme du permis de conduire monégasque
L'actu en images

22

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

Conseil de l'Europe - La représentation permanente de Monaco
Zoom - Gilles Tonelli participe à la 125^e session ministérielle du Conseil de l'Europe
Youth Mobility Scheme - Bilan 5 ans après
Relations Extérieures - La conférence diplomatique annuelle du Gouvernement Princier
L'actu en images

Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

JDA #66 • Mai 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.

Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Déus, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.



LE TWEET DU MOIS

Gouvernement Monaco @GvtMonaco • 21 mai

#Sport - Du 21 au 24 mai 2015 : La Principauté accueille la 73^{ème} édition du #GrandPrix de F1 ow.ly/N4Ghy



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

De plus en plus d'appareils électriques restent en mode « veille » lorsque nous quittons nos postes de travail. Or, les appareils restant en mode « veille » consomment 10 % de plus d'électricité, sans qu'on s'en aperçoive. Entre le moment où vous quittez votre poste de travail et celui où vous arrivez le matin, un appareil en « veille » consomme plus d'énergie que lors de 2 heures d'utilisation ! Alors pensez à éteindre votre matériel informatique ce soir en quittant votre poste de travail !!!



En fin de journée, j'éteins le matériel informatique : écran, unité centrale, imprimante

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

ÉDITO

Dans le JDA : Directions, Divisions et Métiers sont à l'honneur !

Dans ce numéro, vous découvrirez la mobilisation des équipes du Centre de Presse pour le Baptême des Enfants Princiers, le travail mené par la Direction de l'Expansion Economique pour simplifier les procédures en matière de création d'entreprise ou encore les missions de la Section Voirie de la Direction de l'Aménagement Urbain.

Nous reviendrons également sur la certification de la Direction des Affaires Maritimes pour la qualité de son système de management, le lancement de la page Facebook du Gouvernement Princier et sa communication 2.0, la réforme du permis de conduire ou encore le lancement du dispositif « Allo Parents ».

Merci à tous ceux qui reçoivent nos équipes et prennent le temps de nous fournir toutes ces informations.

Bonne lecture à tous !!

Souriez, vous êtes labellisé !



Label « Monaco Welcome Certified » : la barre des « 150 » atteinte

Lancé en mars 2014 par le Gouvernement Princier, le label « Monaco Welcome Certified » compte désormais 150 entités monégasques labellisées et tous les secteurs d'activité économique y sont représentés : commerces, hôtels, agences immobilières, associations, prestataires de services, professions libérales, sites culturels et touristiques, transports, etc.

L'évaluation du label porte principalement sur l'accueil sur site, l'accueil physique et téléphonique, la qualité des extérieurs et l'accessibilité. Toute mesure visant à améliorer la qualité de l'accueil en général sera appréciée.

DOSSIER LE GOUVERNEMENT PRINCIER 2.0



Un État moderne se doit d'offrir une organisation et des services à la hauteur des attentes de ses usagers. Dans le cadre de la feuille de route remise en 2010 par S.A.S. le Prince Souverain, le Gouvernement avait pour objectif la modernisation de l'administration.



Lotus se met à la page vis-à-vis des réseaux sociaux : désormais Facebook rejoint Twitter sur le panneau d'accueil de votre ordinateur.

Le passage à l'e-administration constitue une des missions principales de ce chantier.

Avec un portail d'informations et de services, la mise en ligne de formulaires et de téléprocédures, l'accès à une importante documentation, les réseaux sociaux et les plateformes de partage, le Gouvernement possède aujourd'hui un large panel d'outils numériques :

- Un portail internet pour présenter l'action gouvernementale et faciliter le travail des usagers.

Outre la mise en ligne des communiqués du Gouvernement Princier, le portail permet également de diffuser une galerie de photos retraçant la semaine écoulée en image.

- Monaco Channel, un bouquet de 34 chaînes qui sont le reflet de la vie de la Principauté et qui a permis de gagner en visibilité notamment sur les moteurs de recherche.

Retrouvez tous les jours les programmes de Monaco Info gratuitement sur le web. Monaco Channel est accessible sur tous les supports (pc, mac, et android).



Après 3 ans d'existence, le compte Twitter du Gouvernement affiche plus de 16 000 abonnés dans sa version française et 3 800 dans sa version anglaise (lancée en janvier 2014).

- Un compte Twitter du gouvernement qui permet d'être présent sur les réseaux sociaux, de mieux faire connaître la Principauté auprès des leaders d'opinion et des journalistes ainsi que de répondre aux critiques éventuelles.

Aujourd'hui le Gouvernement Princier a souhaité rejoindre Facebook, le réseau social n°1 dans le monde.

LE DÉPLOIEMENT SUR FACEBOOK, UNE SUITE LOGIQUE

Après Twitter qui a permis de toucher les leaders d'opinion pour démontrer par la « preuve » quelles sont les réalités de la Principauté de Monaco, le déploiement sur Facebook apparaît comme une suite logique pour renforcer la sphère digitale du Gouvernement.

Facebook est en effet le réseau social le plus connu dans le monde : 1,32 milliard d'utilisateurs.

Après un fort succès auprès du grand public puis des professionnels, Facebook est utilisé aujourd'hui par de nombreux gouvernements et entités publiques dans le cadre de leur communication institutionnelle. Il est devenu un des outils de communication incontournables sur Internet.

Le Gouvernement Princier a donc souhaité créer une page dédiée afin de proposer un contenu en adéquation avec les attentes des utilisateurs, ainsi que des applications spécifiques pour relayer l'actualité de la Principauté et échanger simplement avec les internautes.

La page Facebook est intégrée aux autres dispositifs numériques : Twitter, portail internet et Monaco Channel. Retrouvez la page sur [facebook.com/GvtMonaco](https://www.facebook.com/GvtMonaco)

Facebook : quels objectifs ?

Mettre en avant les actions du Gouvernement
Informer sur l'actualité de la Principauté
Créer une relation d'échange et de proximité

Facebook : quelles cibles ?

- Les résidents
- Les pendulaires
- L'international (expatriés, admirateurs de la Principauté à travers le monde, ...)

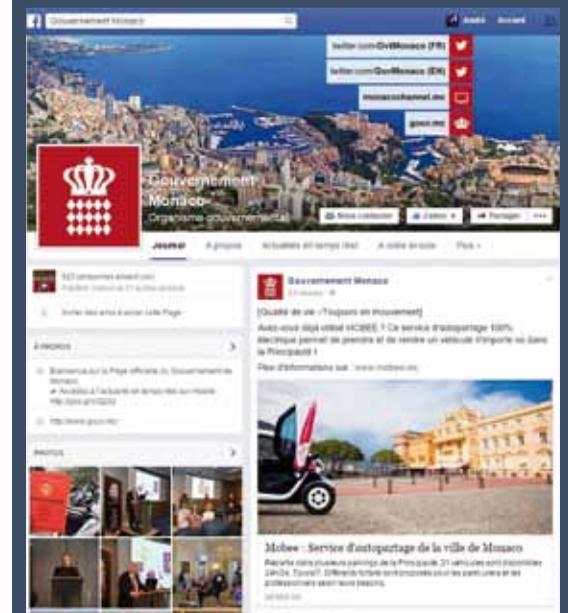
Facebook : quel positionnement ?

- Être une institution à l'écoute des besoins de ses usagers où qu'ils se trouvent
- Apporter un contenu dédié, à la fois pratique et informatif
- Renforcer la notion de proximité et de services

Facebook : qui administre la page ?

Comme pour Twitter, ce travail est réalisé en interne :

- Le Centre de presse assure la rédaction, la publication des messages, le suivi et la modération de la page
- Les référents Twitter des départements proposent des contenus à publier
- La coordination générale est assurée par le Ministère d'Etat



RESSOURCES HUMAINES LA FORMATION MODE D'EMPLOI



Chaque année, le catalogue des formations suit l'actualité et est revu en fonction des nouvelles exigences en matière de savoir, savoir-faire et savoir-être à développer en interne.

La formation, dont la gestion est assurée depuis plus de 20 ans par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), constitue un outil de management essentiel pour le bon fonctionnement des Services et l'amélioration des compétences de chacun. Le JDA vous dit tout ce qu'il faut savoir.

QUAND PEUT-ON EXPRIMER SES SOUHAITS DE FORMATION ?

L'entretien annuel est le moment privilégié pour formaliser, avec sa hiérarchie (qui le reportera dans la fiche informatique), toutes les demandes de formation souhaitées pour l'année à venir. La liste des formations est accessible sur Intranet : Infor-

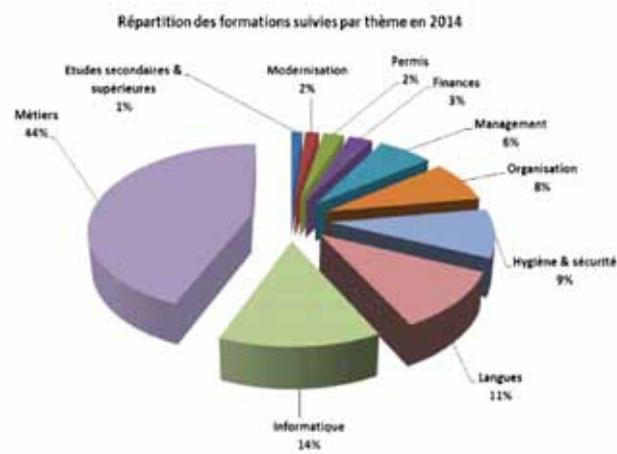
mations Fonction Publique - Entretiens d'évaluation.

A QUELLES FORMATIONS PEUT-ON S'INSCRIRE ?

Les formations figurant au catalogue sont classées en fonction de 10 thèmes définis, dont l'intitulé apparaît au menu déroulant accessible pour la saisie des demandes en fin de fiche d'entretien annuel.

Les formations ne figurant pas au catalogue doivent être notées par l'évaluateur dans le champ réservé à cet effet et décrites le plus explicitement possible pour faciliter les recherches de programmes correspondants par la DRHFFP.

Un récapitulatif de tous les besoins du Service est par la suite adressé au Correspondant formation et/ou au Chef de Service aux fins de validation et afin de classer



Les Formations de la DRHFFP en Chiffres :

En 2014, **1206** fonctionnaires et agents de l'État ont été formés.

4.317 besoins de formation exprimés et **2.745** besoins traités, **64%** des demandes satisfaites.

477 sessions de formation organisées.

11% du budget dédié aux Langues étrangères ;

14% du budget dédié à l'Informatique en raison de l'accompagnement au changement de poste informatique Office 2010 ;

44% du budget dédié aux formations « Métiers ».

les demandes de formation par ordre prioritaire, en respectant les contraintes budgétaires.

À tout moment, un Chef de Service peut exprimer un besoin de formation pour un collaborateur en fonction d'une urgence particulière liée à un changement de poste, un impératif de Service, ou un quelconque motif pertinent.

Ainsi, pour une formation figurant au catalogue, le Responsable adressera une demande par mail sur formation@gouv.mc aux fins d'inscription.

En revanche, pour une formation ne figurant pas au catalogue, le Responsable remplira une fiche de prévision de coût (modèle accessible sur Intranet : Informations Fon-



En cours d'année, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique propose des formations particulières auprès des Directeurs, Chefs de Service et Correspondants formation par e-mail (formation@gouv.mc)

tion Publique – Formations) afin d'estimer au plus juste le projet et donnera un maximum d'informations sur la formation souhaitée. Avec ces

éléments, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation pourra traiter la demande, pour inscription.

BAPTÊME PRINCIER LE CENTRE DE PRESSE MOBILISÉ

Le 10 mai dernier, S.A.S le Prince Héritaire Jacques et S.A.S. la Princesse Gabriella étaient baptisés en la Cathédrale de Monaco. Les équipes du Centre de Presse étaient sur place pour couvrir l'événement. Le JDA vous propose de découvrir en images ce dispositif exceptionnel.



Les attachés du Centre de Presse étaient en charge de l'encadrement des photographes accrédités pour l'événement. Ceux-ci étaient, dans un premier temps, installés sur une estrade située en face du parvis de la Cathédrale. A l'issue de la cérémonie, une deuxième estrade les accueillait sur la place du Palais.



Les équipes techniques du Centre de Presse ont par ailleurs participé à l'installation d'écrans géants sur la place du Palais qui retransmettaient en direct l'émission proposée par Monaco Info.



Le Baptême des Enfants Princiers était également couvert par les équipes de Monaco Info. Au programme, plus de trois heures de direct sur le canal local. À la présentation, François Chantrait, Directeur du Centre de Presse, accompagné pour l'occasion de José Sacré, Sandrine Nègre (voir ci-après) ainsi que le Père Patrick Keppel, délégué provincial et épiscopal. Retrouvez l'intégralité de ce programme sur Monaco Channel : « Monaco Info Replay ».



Afin de compléter le commentaire des cérémonies en direct, la journaliste de Monaco-Info, Sandrine Nègre, était chargée de recueillir les sentiments des invités à l'issue de la cérémonie, mais aussi de se mêler au public présent sur la place du Palais pour réaliser un « micro-trottoir ».

« BAC » & « BREVET »

3 QUESTIONS A ISABELLE BONNAL

DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



« Au-delà de la réussite des élèves aux examens, qui constitue un objectif bien évidemment majeur, il est fondamental que chaque élève puisse réussir quel que soit son profil et qu'il atteigne son plus haut niveau d'excellence » précise Isabelle Bonnal.

Alors que les épreuves du Baccalauréat et du Brevet des collèges approchent à grands pas, le JDA a rencontré Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.

Dans moins d'un mois, les épreuves du baccalauréat et du brevet des Collèges auront lieu. Pouvez-vous nous rappeler comment la DENJS prépare ces deux examens ?

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports veille tout particulièrement à la qualité de la

préparation des élèves à ces différents examens.

L'année de préparation à l'examen, les élèves bénéficient ainsi de l'organisation d'épreuves d'entraînement. Réalisées dans des conditions similaires à celles des examens, elles leur permettent de se préparer à l'épreuve elle-même, d'effectuer des révisions et d'accentuer leurs efforts dans les domaines où ils auraient éventuellement des lacunes. Les « examens blancs » constituent ainsi des indicateurs utiles tant pour les élèves que pour les enseignants afin d'assurer une préparation adaptée au profil des élèves.

Ainsi, de janvier à avril 2015, tous les établissements secondaires de la Principauté ont organisé des Brevets et des Baccalauréats blancs afin de préparer au mieux les élèves aux épreuves finales.

Sur le terrain, comment les effectifs s'organisent-ils pour l'encadrement des élèves ?

La communauté éducative est entièrement mobilisée pour assurer un encadrement optimum des élèves lors des examens.

En amont, l'équipe de direction prépare le planning de surveillance des examens et assure la réception des sujets qui sont gardés sous étroite



Les chiffres de 2014 sont éloquent : 94,5% de réussite au Brevet, 99,2% pour le Baccalauréat général, 100% pour les Baccalauréats technologiques et professionnels.

« L'excellent taux de réussite des élèves des établissements de la Principauté ces dernières années est le résultat de la politique ambitieuse engagée par le Gouvernement Princier en matière d'éducation » souligne Isabelle Bonnal.

surveillance. L'équipe de vie scolaire (conseillers principaux d'éducation, conseillers d'éducation et surveillants) prépare les salles d'examens : tables numérotées, copies, brouillons.

Au moment des épreuves, les enseignants sont convoqués pour les surveillances et sont ensuite conviés comme membres des jurys d'examens.

Le jour des examens, les élèves sont accueillis dans l'établissement « Centre d'examens » (Collège Charles III pour les épreuves du Diplôme National du Brevet, Lycée Albert 1^{er} et Lycée Technique et Hôtelier de Monaco pour les épreuves du baccalauréat). Une fois installés dans leur salle, l'identité des élèves est vérifiée et les consignes d'examens leur sont données.

Les sujets sont dévoilés à l'heure exacte prévue par le calendrier officiel. A la fin de l'épreuve, les copies anonymées sont collectées et apportées au Rectorat de l'Académie de Nice qui les transmet aux correcteurs.

Les résultats obtenus ces dernières années sont excellents. Selon vous, à quoi cela est-il dû ?

Des moyens conséquents sont mobilisés pour que les élèves scolarisés en Principauté bénéficient d'excellentes conditions d'apprentissage : l'effectif est souvent limité à 25 élèves par classe, des heures de travail en groupe allégé sont proposées à l'emploi du temps des élèves, ainsi que des heures de soutien. Une aide aux devoirs est prévue au Collège avec des professeurs titulaires. De plus, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, apporte un soin particulier au recrutement d'enseignants de qualité et à leur formation continue ...

Le système éducatif monégasque propose également des dispositifs adaptés à tous les profils d'élèves : majoration d'horaire pour l'apprentissage des langues vivantes, ouverture à l'international grâce aux options internationales et aux sections européennes, voyages à l'étranger, nombreuses activités culturelles périscolaires,

enseignement de la philosophie dès la Seconde générale et technologique, pratique sportive diversifiée, sorties scolaires, éducation à la vie en société... Les élèves en difficulté d'apprentissage bénéficient d'aides supplémentaires spécifiques : adaptations pédagogiques, outils numériques, découverte professionnelle...

Outre la réussite aux examens, l'enseignement personnalisé et l'ouverture au monde, il faut également donner aux élèves les clés pour une orientation adaptée

à préparer leur candidature dans les universités anglo-saxonnes. Autre exemple : les élèves majeurs des lycées peuvent effectuer un stage d'été au Royaume-Uni pour mieux maîtriser la langue anglaise dans un contexte professionnel.

C'est la somme de tous ces efforts qui explique qu'aujourd'hui nos élèves réussissent aux examens puis sont recrutés dans des établissements d'enseignement supérieur prestigieux dans lesquels ils pourront s'épanouir.



Les établissements scolaires publics et privés sous contrat de la Principauté sont homologués « établissements d'enseignement français à l'étranger » par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Dans ce cadre, les élèves préparent et présentent les examens français du Diplôme National du Brevet (DNB), du Baccalauréat général et technologique et du Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

à chacun, grâce notamment au Centre d'Information de l'Éducation Nationale et aux conseillers d'orientation placés dans chaque établissement. Depuis 2014, Le Lycée Albert 1^{er} dispose d'un « University Counselor » afin d'aider les élèves de Terminale

Objectifs

« En tant que Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, je ne peux que souhaiter que les futurs résultats aux examens soient similaires à ceux obtenus les années précédentes. Je renouvelle ma totale confiance au corps enseignant et à l'ensemble des équipes éducatives de la Principauté, que je sais très impliqués auprès de nos élèves. Et bien sûr, je souhaite pleine réussite aux examens à tous les candidats de la session 2015. »

SURETE PUBLIQUE

RECRUTEMENT DES AGENTS ET LIEUTENANTS DE POLICE : COMMENT ÇA MARCHE ?



Une fois reçus à l'ensemble de ces épreuves, et en fonction du nombre de postes ouverts au concours, les candidats intègrent l'École de Police en qualité d'Élève-Agent/Lieutenant pour une durée de deux ans.

Au bout d'une année de formation, au cours de laquelle ils ont fait l'objet d'un contrôle continu des connaissances, les Élèves-Agents/Lieutenants sont, à nouveau, évalués par des épreuves théoriques et physiques. S'ils sont reçus à ces épreuves, ils continueront leur 2^e année de formation en qualité d'Agent/Lieutenant-Stagiaire.

Leur réussite au concours de titularisation au bout des deux ans de formation leur permettra de devenir Agent/Lieutenant de Police.

Pour pourvoir les postes vacants au sein de son effectif, la Direction de la Sûreté Publique organise chaque année des concours en vue du recrutement des futurs Agents ou Lieutenants de Police. Basés sur le sport, l'écrit, l'oral ou encore la culture générale, ces examens permettent à la Police Monégasque, de recruter des policiers de qualité.

Comme pour toute l'Administration, le Journal Officiel est le support sur lequel est publié l'avis de recrutement. L'École de Police de la Sûreté Publique se charge de vérifier que les dossiers déposés remplissent les conditions requises pour l'admission au concours.

DIFFERENTES EPREUVES

Une fois les dossiers sélectionnés, les candidats sont convoqués par la DSP afin de passer une série d'épreuves éliminatoires.

SPORT

Les candidats sont soumis à des épreuves sportives permettant d'évaluer leur condition physique. Au programme, de la natation, un grimper de corde, de la course à pied, du saut en hauteur et du lancer de poids.

A l'issue de ces épreuves les candidats doivent obtenir une moyenne minimum de 12/20.

TESTS PSYCHOTECHNIQUES

Ici, il s'agit de confronter les candidats à une batterie de tests qui seront analysés par des psychologues spécialisés dans les métiers de la police et destinés à éclairer le jury final sur la personnalité des postulants.

EPREUVES ECRITES ET ORALES

Cela commence par une épreuve écrite d'analyse et de synthèse portant sur un cas pratique policier (analyse de faits divers par exemple).

En cas de réussite à cette première épreuve, les candidats au concours d'élève agent de police seront soumis à deux épreuves écrites de connaissances générales et une épreuve orale de langue étrangère.

De leur côté, les candidats au concours d'élève lieutenant de police (officier) seront soumis à des épreuves écrites et orales de connaissances générales et juridiques.

Chacune de ces épreuves peut s'avérer éliminatoire.

Enfin, les candidats ayant satisfait à l'ensemble de ces épreuves seront confrontés à un grand jury qui intervient à la fin des épreuves de recrutement.

EXAMENS MEDICAUX

Tous les candidats ayant été retenus par le grand jury devront subir différents examens médicaux et seront convoqués devant une Commission Médicale de recrutement qui se prononcera sur leur aptitude physique à assurer le métier de policier.



L'École de Police privilégie l'approche par compétences avec l'alternance de cours théoriques (27 semaines la première année et 7 la seconde) et de stages pratiques sur le terrain. Chaque Élève-Agent/Lieutenant est alors accompagné par un Agent ou Lieutenant de Police (au moins 5 ans d'expérience et reconnu par sa hiérarchie) qui joue le rôle de tuteur.

Epreuves et barèmes

Pour ces concours les candidats ont deux types d'épreuves à passer :

Agent de Police

Epreuves d'Admissibilité :

- Sport (coef.2)
- Des tests psychotechniques
- Une épreuve écrite de synthèse et d'analyse (coef.2)

Epreuves d'admission :

- Une dissertation sur un sujet de culture générale (coef.3)
- Un questionnaire à choix multiple portant notamment sur les institutions monégasques et européennes (coef.2)
- Une épreuve orale de langue étrangère (coef.1)
- Une conversation avec le jury (coef.6)

Lieutenant de Police

Epreuves d'Admissibilité :

- Sport (coef.2)
- Des tests psychotechniques
- Une épreuve écrite de synthèse et d'analyse (coef.1)
- Une dissertation sur un sujet de culture générale (coef.2)
- Une épreuve écrite de droit pénal général et/ou de procédure pénale monégasque (coef.3)
- Une épreuve écrite de droit public monégasque (coef.2).

Epreuves d'admission :

- Une épreuve orale de droit pénal général et/ou procédure pénale monégasque (coef.1)
- Une épreuve orale de langue étrangère (coef.1)
- Une conversation avec le jury (coef.6)

SPORT

CHALLENGE INTERARMEES DE FOOTBALL

Le jeudi 14 mai se déroulait le tournoi interarmées de football à 7 au Stade du Devens.

Au total, 16 équipes étaient engagées dans la compétition. Parmi celles-ci, la Garde Royale d'Espagne, la Garde Républicaine, la Légion Etrangère, les Sapeurs-Pompiers de Monaco, les Carabiniers italiens, des gendarmes et des policiers français.

Une «All Star Team» composée d'anciens footballeurs professionnels, dont Louis Saha, José-Pierre Fanfan, Sylvain Monsoreau, Yann Koller ou Emmanuel Amoros, était notamment en lice.

Cette édition a été remportée par la Garde Royale d'Espagne en finale, vainqueur de la « All Star Team » en finale.



180 joueurs étaient engagés dans ce tournoi, que la Compagnie des Carabiniers du Prince organisait au profit de l'association « le Rocher du Cœur ».

DIRECTION DE L'EXPANSION ECONOMIQUE UN TRAVAIL D'ÉQUIPE QUI PORTE SES FRUITS



La première phase de juin 2011 prévoyait d'atteindre le délai de 40 jours entre le dépôt du dossier et la délivrance de l'autorisation pour des dossiers simples... Mission accomplie ! L'année 2014 en est le reflet, 38,5 jours pour le premier trimestre, 39,2 pour le deuxième, 36,1 pour le troisième et 41,7 pour le dernier, soit une moyenne de 38,8. De plus, le nombre délai tombe à 37 jours pour le premier trimestre 2015.

Depuis 2010, et la feuille de route remise par S.A.S le Prince Souverain, la Direction de l'Expansion Économique participe activement au dispositif de renforcement de l'attractivité de la Principauté et de modernisation de l'Administration. Dans ce sens, ce service a mené à bien une politique de réorganisation ainsi qu'un vaste chantier de modernisation de ses procédures en matière de création d'entreprises. Une réunion d'information était organisée le 16 avril dernier afin de faire un point avec les professionnels de la place. Explications.

Organisée par la Direction de l'Expansion Économique (DEE) et à l'initiative de son Directeur, Serge Pierryves, cette réunion avait pour but de présenter les résultats chiffrés de cette restructuration administrative.

LES PÔLES DE COMPÉTENCES CONCERNÉS

En préambule, une présentation des différentes entités concernées était nécessaire. Serge Pierryves a ainsi présenté les 3 pôles de compétences fonctionnels de la DEE.

Outre le Welcome Office (cf. JDA 65), deux autres pôles de compétence demeurent.

Le Pôle Administration Générale est composé de 5 divisions :

La Division de la Création d'entreprises

Elle est en charge de l'instruction et du suivi administratif des dossiers de demandes de création et de modification d'activités économiques ainsi que de l'instruction du siège social

La Division du Contrôle de l'activité des entreprises

Elle est en charge du contrôle des objets sociaux, chiffre d'affaires, sièges sociaux, et des bilans des entreprises. La division peut mener des enquêtes sur place. Ensuite, elle instruit les dossiers de transfert de siège



Serge Pierryves est le Directeur de l'Expansion Économique. Avec ses collaborateurs, il a mené à bien la réorganisation de la DEE ainsi que le vaste chantier de modernisation des procédures.

social et les autorisations de travaux temporaires. Enfin, la division est également en charge du suivi de la commission de l'hôtellerie et demeure l'interlocuteur privilégié des taxis.



La seconde phase de 2012 prévoyait la généralisation du workflow et la mise en place du guichet « post-autorisation ». Ces deux démarches ont également permis de baisser le délai à 40 jours entre le dépôt du dossier et l'immatriculation lorsque le siège est fixé grâce notamment à la prise en charge par la DEE des démarches auprès du greffe et du Journal de Monaco.

La Section du répertoire du Commerce et de l'Industrie

La section est en charge du guichet « post autorisation ». Elle a notamment pour mission de tenir d'immatriculer les entreprises et plus généralement d'alimenter le répertoire du commerce et de l'industrie ainsi que d'autres registres tels que ceux des sociétés civiles ou des nantisements.

relevant du domaine d'activité de la D.E.E.

Elle formule des propositions d'actualisation, des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et, s'il y a lieu, conçoit de nouveaux textes.

Enfin, elle instruit les dossiers d'assurances (agrément, transfert de portefeuille) et les recours.

La Division des Études Juridiques

Cette division a pour mission le suivi des affaires juridiques

Pôle administration générale

Le pôle administration générale en quelques chiffres :

En 2015, 273 dossiers instruits au premier trimestre (dont 95 créations de sociétés et 72 activités en nom personnel) contre 287 au premier trimestre 2014

En 2014, la DEE a traité 2664 bilans et 627 renouvellements quinquennaux.

3326 opérations traitées au RCI dont 525 inscriptions et 2801 modifications

Une centaine d'extraits RCI délivrés chaque jour au guichet

Organisation de 19 visites d'entreprises industrielles par S.E.M. le Ministre d'Etat.

Pôle propriété intellectuelle

Sur l'année 2014, le pôle propriété intellectuelle c'est :

2 033 055 € de recettes au titre des brevets (50% reversés à l'O.E.B.) pour 11 348 brevets déposés

106 171 € de recettes au titre des marques pour 1841 dossiers déposés (dont 662 enregistrements et 407 renouvellements) et 2209 marques internationales gérées

999 € de recettes pour des « dessins et modèles »

La Division du Financement et du Développement de l'Économie

Elle est en charge de l'instruction et du suivi des dispositifs de financement (fonds Monégasque à l'Innovation – BPI France, Coface – financements export, prêts hôteliers, aides et prêts à l'installation, bonification de taux d'intérêts, aide à la commercialisation). Elle est également un interlocuteur privilégié des industriels en Principauté.

Enfin, la division a également une mission de veille économique.

Pôle Propriété Intellectuelle :

Cette entité a pour rôle d'informer le public sur les différents titres de propriété industrielle à leur disposition et de rechercher les antériorités.

Le pôle est également en charge de la réception des dépôts (marques, brevets, dessins et modèles et inscriptions aux registres nationaux). De plus, il perçoit les taxes nationales de procédure et de maintien des titres de propriété industrielle.

Enfin, entre 2012 et 2015, le pôle a finalisé un nouvel outil de gestion des titres et parti-

cipé à la mise en production prochaine du site internet.

OBJECTIFS ATTEINTS

En 2011 et 2012, la DEE a initié des actions majeures dans le but de simplifier la création d'entreprise en Principauté. Ces manœuvres se concentraient sur :

- La rationalisation des documents requis et des formulaires
- La prise en charge des démarches auprès du Greffe et du Journal de Monaco
- La généralisation du circuit de validation électronique des autorisations de commerce (workflow) à tous les services et à la commission technique.

Mises en place, ces démarches ont débouché sur d'excellents résultats aujourd'hui quantifiables. Ainsi, le nombre de documents et de formulaires requis a été réduit à 10 pièces, l'administré ou son conseil a désormais un unique interlocuteur et ne se déplace qu'une fois (même sans rendez-vous).

BILAN MONACO PRIVATE LABEL FÊTE SES 5 ANS



Dans le cadre des différentes mesures visant à renforcer l'attractivité économique de la Principauté, le Gouvernement Princier a créé Monaco Private Label (MPL), et confié son développement à Michel Bouquier, Conseiller Technique au sein du Département des Finances et de l'Économie. Le JDA l'a rencontré.

Quel bilan dressez-vous pour MPL après cinq années d'existence ?

Le capital image de la Principauté à travers le monde est plus que jamais excellent. Le potentiel de développement de Monaco pour attirer de nouveaux résidents et investisseurs est exceptionnel. Les 1300 porteurs de carte MPL dans 32 pays constituent aujourd'hui un véritable réseau de relais d'opinion au profit de Monaco. MPL est devenu une plate-forme mondiale de rencontres et d'échanges d'idées entre entrepreneurs/

grandes fortunes internationales.

Je me félicite de l'excellence du réseau diplomatique et consulaire qui m'apporte l'appui indispensable à la concrétisation du concept MPL.

Pouvez-vous nous donner en quelques chiffres les résultats obtenus par le MPL ?

Le label compte aujourd'hui 1300 porteurs de cartes dans 32 pays. Le MPL reçoit plusieurs demandes quotidiennes, 7 jours sur 7, en provenance du monde



Créée en 2010, à l'initiative du Gouvernement Princier pour attirer à Monaco des investisseurs internationaux, MPL vise à convaincre ces derniers de devenir résidents de Monaco avec leur famille et/ou d'y implanter une entreprise. Ici Michel Bouquier, Conseiller Technique au sein du Département des Finances et de l'Économie qui est en charge du MPL.



FONDATION
PRINCE ALBERT II DE MONACO

A titre d'exemple des retombées directes du MPL, le récent «Sommet Annuel MPL» qui s'est tenu à Monaco le 20 mars dernier a réuni 120 porteurs de carte MPL de nombreux pays. Leur participation financière à l'événement a permis de remettre un chèque de 130 000 € à FPA2.

entier concernant toutes sortes de services : tourisme, yachting, médical, immobilier, permis de séjour, événementiel, transports...

Les 250 professionnels de Monaco ou «Monaco Private Label Trusted Advisors» m'apportent leur soutien sans faille pour répondre positivement et rapidement à toutes sortes de demandes.

Quelles sont les prochaines destinations du MPL ?

Cette année après Moscou le 15 janvier, Bogota le 5 février, Sao Paulo le 5 mars, Monaco le 20 mars pour le 3^e Sommet Annuel du MPL, nous nous rendrons à Istanbul le 3 juin, à Singapour le 9 juin, à Hong Kong

le 11 juin et enfin à Sofia le 25 juin.

Quelles optimisations et/ou innovations sont à prévoir pour les années à venir ?

Nous venons d'offrir une option facultative aux porteurs de la carte MPL plus particulièrement intéressés par la philanthropie et le networking. Il s'agit du concept intitulé «The Influencers Circle». La cotisation annuelle fixée à 50 000 € est intégralement versée à la Fondation Prince Albert II de Monaco. L'objectif est d'atteindre 50 cotisations chaque année.

Un programme très exclusif est proposé aux «Influencers» : tables rondes, événements sociaux, manifestations...



Autre innovation, la publication d'un recueil de «livres blancs» rédigés par les professionnels de la place, tous domaines d'activité confondus, destinés à mettre en avant l'expertise de Monaco à travers des prestations sur mesure. Les premiers volumes ont été présentés lors du Forum Economique MPL présidé par SEM le Ministre d'Etat le 20 mars dernier. Ils sont disponibles en ligne pour les porteurs de la carte MPL.

LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DES TIMBRES POSTES

Le 9 et 11 mai derniers, l'OETP a procédé à la mise en vente de 5 nouveaux timbres :

LES MISES EN VENTE DU 9 MAI

• **MONACO ePRIX**

La Formule E est un nouveau championnat de la FIA créé pour valoriser les innovations de l'énergie électrique dans l'environnement de la course automobile. Ayant débuté à Pékin en septembre 2014, le championnat se poursuit au cœur de dix villes parmi les plus importantes au monde. Le Monaco ePrix, 7^e épreuve du championnat, se déroulera le samedi 9 mai 2015. Cette première mondiale dans la Principauté scelle l'engagement de l'Automobile Club de Monaco dans le secteur des énergies nouvelles et du développement durable.



LES MISES EN VENTE DU 11 MAI

• **EUROPA : LES JOUETS ANCIENS**

Le concours du meilleur timbre Europa est placé cette année sous le thème des « jouets anciens ». Le timbre représente divers jouets d'époque dans une atmosphère légère et enfantine.

• **150^e ANNIVERSAIRE DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est l'institution spécialisée des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle a été créée en 1865 sous le nom d'Union internationale du télégraphe. L'UIT attribue dans le monde entier des fréquences radioélectriques et des orbites de satellite, élabore les normes techniques qui assurent l'interconnexion harmonieuse des réseaux et des technologies et s'efforce d'améliorer l'accès des communautés défavorisées aux TIC.

À LA DÉCOUVERTE DE NOS SERVICES... LA DIVISION ACTION SOCIALE



Le Service Social est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Cette entité est la résultante du transfert de compétences entre le Gouvernement et la Mairie en janvier 2004. Outre le Chef de Service, Véronique Ségui-Charlot (droite), l'entité compte 68 fonctionnaires et agents de l'Etat, dont Sylvie Louche-Léandri, Chef de la Division Action Sociale (gauche).

Dirigé par Véronique Ségui-Charlot, le Service Social de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale a notamment pour mission d'assurer la coordination des moyens et des actions mis en œuvre dans le cadre de la politique sociale définie par le Gouvernement Princier.

Pour mener à bien ses missions, le Service Social dispose de 3 divisions :

- **Action Sociale,**
- **Aide Sociale**
- **Foyer de l'enfance Princesse Charlène.**

Dans cette édition le JDA vous propose de découvrir les missions de la Division Action Sociale.

Composée de 21 fonctionnaires et agents de l'Etat, auxquels s'ajoutent un travailleur handicapé en sur-nombre et des psychiatres vacataires, la Division Action Sociale est chargée de plusieurs missions :

La protection de l'enfance :

Les signalements d'enfants en danger. Une assistante sociale et une éducatrice spécialisée sont chargées d'évaluer les situations des enfants signalés « en danger », en lien avec d'autres professionnels, afin de mesurer la gravité des risques encourus par le ou les enfants et d'identifier les moyens pour, le cas échéant, y remédier.

Le suivi des familles. Il s'agit d'apporter aide et soutien aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants.

Les mesures d'assistance éducatives (mesures judiciaires). Elles visent à permettre aux parents de retrouver leurs possibilités d'exercer leur autorité parentale sans contrôle, à rétablir leur place éducative et à renouer les liens familiaux par l'intervention de travailleurs sociaux au sein du milieu familial.

L'espace de rencontre enfants/parents (mesures judiciaires). Il a pour but de maintenir le lien et les relations, par le biais de rencontres, en présence d'un médiateur, entre les parents

Agréments d'adoption et suivi Post-Adoption. Une assistante sociale et une psychologue sont chargées des enquêtes préalables à un agrément pour l'adoption d'un enfant et effectuent les suivis des enfants à leur arrivée en Principauté.

Une psychologue et une assistante sociale, membres de cette équipe, sont également chargées de l'accueil des personnes victimes de violences conjugales.

Le suivi des jeunes majeurs :

À leur demande, les jeunes



Depuis 2001, des logements domaniaux ont été mis à la disposition de la Division Action Sociale afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence sociale qui nécessitent un logement rapide. Une assistante sociale et une conseillère en économie sociale et familiale sont chargées du suivi des personnes hébergées et de la gestion des appartements.

et les enfants lorsque la situation familiale est trop conflictuelle où que l'exercice d'un droit de visite est interrompu.

âgés de plus de 18 ans peuvent bénéficier du soutien d'une assistante sociale. Elle leur apporte une aide concernant l'emploi, les études ou encore le logement.

L'insertion professionnelle :

Un éducateur est chargé de l'insertion professionnelle de personnes en difficulté. Il travaille en étroite collaboration avec deux assistantes sociales polyvalentes.

La « Mission handicap » :

Une assistante sociale et une éducatrice spécialisée sont chargées de l'accompagnement des adultes, des mineurs, ainsi que des travailleurs handicapés, en collaboration avec le Délégué Chargé du Handicap et avec l'équipe de l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie Médicale.

Le Dispositif d'Éducation et de Scolarisation Individualisé (DESI) :

Le DESI est une structure d'accueil temporaire, destinée aux élèves scolarisés en Principauté et présentant des comportements incompatibles à une scolarisation à temps-plein. Ce dispositif, co-géré avec la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a pour objectif de soutenir l'intégration scolaire et de prévenir les risques de déscolarisation tout en proposant un accompagnement pédagogique, éducatif et adapté à leurs difficultés, avec un personnel dédié.

Accueil polyvalent

La Division Action sociale bénéficie également d'un accueil et d'un suivi social polyvalent.

À ce titre, deux professionnelles accueillent et proposent un accompagnement social généraliste à l'ensemble des personnes domiciliées en Principauté (quels que soient leur nationalité, leur âge et le problème rencontré).

Assistants sociaux polyvalents, elles ont pour mission d'écouter, d'informer, d'orienter, d'accompagner et de soutenir les personnes reçues, afin de procéder à une évaluation de leurs situations, de leurs demandes et de leurs besoins (évaluations qui amèneront à la proposition ou non de différentes aides).

En 2014, environ 850 personnes ou familles ont été prises en charge dans ce cadre.

Pour un suivi optimal, une Réunion d'Aide Sociale a lieu une fois par semaine et réunit le Chef du Service Social, le Chef de Section de la Division Action Sociale et le Chargé de Mission de la Division Aide Sociale (voir dans prochain numéro) ainsi que l'ensemble des assistantes sociales et la Conseillère en Économie Sociale et Familiale.

SOCIAL UN NOUVEAU SOUTIEN POUR LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

Lors de la dernière Conférence de Presse du Gouvernement, Stéphane Valéri annonçait la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide sociale, intitulé « Allô Parents ». Cette aide s'adresse aux familles qui rencontrent des difficultés, ou qui doivent faire face à une situation conflictuelle avec leurs enfants pour leur proposer une orientation ou une prise en charge adaptées.

Des moyens importants existent déjà, tant en matière de prise en charge par les équipes socio-éducatives de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, qu'en matière de prévention au sein des établissements scolaires ou encore par le biais de démarches volontaires d'accompagnement par les travailleurs sociaux de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale.

C'est donc auprès des parents, et toujours à titre préventif, que le Gouvernement Princier a décidé de poursuivre sa mobilisation, en mettant en place un dispositif d'écoute préventif, anonyme et gratuit, qui se trouvent souvent démunis auprès de leur enfant.

« ALLO PARENTS » : MODE D'EMPLOI

Le dispositif se matérialise par un numéro vert, le 8000 22 22.

Deux psychologues rattachées à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale assurent un accueil téléphonique gratuit, en garantissant bien entendu l'anonymat des personnes qui le souhaitent.

« ALLO PARENTS » est ouvert du mardi au vendredi, de 16h00 à 20 h 00, ce qui permet aux parents de joindre les psychologues plus tranquillement après le travail, et, le cas échéant, de parler directement avec les jeunes.



Ce dispositif n'a pas pour ambition de régler toutes les situations, mais c'est une initiative qui permet, de manière simple et immédiate, d'apporter une écoute, de donner les premiers conseils indispensables, de rassurer les parents, et, éventuellement, de les orienter vers d'autres accompagnements ou mesures à prendre.

A QIETÜDINE ÉPANOUISSEMENT, SÉRÉNITÉ ET RESPECT POUR LES AÎNÉS DE LA PRINCIPAUTÉ



Tout au long de l'année, des animations, des activités, des rencontres, des événements culturels, soit dans les murs de la résidence ou à l'extérieur sont proposés quotidiennement.

le degré d'excellence des soins. 89 ans de moyenne d'âge, c'est tout à fait exceptionnel ! », affirme Nathalie Amoratti-Blanc. De fait, A Quietüdine offre, en terme d'hébergement, une capacité d'accueil de 70 chambres individuelles de tailles et de tarifs différents, permettant de s'adapter aux désirs et aux revenus des résidents.

« Les résidents vivent heureux et paisibles et ils se sont reconstitué, petit à petit, un «chez soi», douillet et chaleureux avec leurs souvenirs et leur histoire personnelle. ». Certains résidents continuent, par ailleurs, à mener leur projet de vie personnel avec des voyages, des séjours en famille et une vie sociale bien remplie.

« Les familles ont également investi les lieux et consacrent plus de temps à leur aînés, notamment autour de repas conviviaux au restaurant de la Résidence » souligne Madame Amoratti-Blanc

...ET DEMAIN !

Dans les prochaines semaines, la Résidence va entreprendre quelques aménagements pour optimiser un peu plus la qualité de vie de ses résidents :

- Mise en place de nouveaux téléphones plus adaptés aux résidents, un test ayant été effectué sur une partie d'entre eux pour être au plus près de leurs attentes ;

mettra aux résidents et leurs proches d'avoir une structure où ils peuvent s'exprimer et discuter des améliorations à apporter au fonctionnement de l'établissement. » explique l'Attachée de Direction.

Dans la continuité des programmes engagés par A Quietüdine, Nathalie Amoratti-Blanc souhaite poursuivre

les initiatives en matière d'animations, avec l'amélioration de l'accès à une vie sociale qui est et reste toujours un objectif majeur.

Dans ce cadre, « nous souhaitons développer de nouveaux partenariats pour des animations et l'organisation de nouvelles sorties à thèmes », conclut l'Attachée de Direction.

Le saviez-vous ?

La cadette des résidents a 66 ans. L'aînée a 103 ans.

La résidence compte 3 centenaires dont deux sont totalement autonomes

1 résidente dispose de sa propre voiture pour se déplacer et un autre utilise toujours son scooter.



La coordination entre les structures gérontologiques (Centre Rainier III, Résidence du Cap Fleuri, Résidence A Quietüdine, Centre de Coordination Gérontologique, Centre Speranza – Albert II), à Monaco sous la direction du Professeur Pesce, est un acquis pour augmenter le bien-être des aînés en Principauté.

démarche volontaire d'ouverture sur la ville. Cinq ans après, qu'en est-il ?
Éléments de réponse avec Nathalie Amoratti-Blanc, Attachée de Direction de la Résidence.

La « mission » de la Résidence est d'accompagner les résidents dans leurs projets de vie et d'aider au maintien du lien social entre les anciens et les autres générations. Ainsi, l'établissement a été pensé afin que les aînés puissent demeurer au centre de la ville et de la vie de la Principauté, et que leurs proches et familles puissent y passer facilement. Cette notion de lieu de vie au centre de la ville est importante. A Quietüdine a



Nathalie Amoratti-Blanc, Attachée de Direction chargée des Résidences A Quietüdine et Cap Fleuri

trouvé sa place et écrit son histoire en créant son identité dans le quartier de la Condamine.

AUJOURD'HUI...

« La résidence est un succès et présente une élévation exemplaire de la moyenne d'âge des résidents prouvant

CHPG UN SYSTÈME DE CARTOGRAPHIE CARDIAQUE REVOLUTIONNAIRE MIS EN PLACE

Avec l'arrivée de ce système, nommé « Rythmia », le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) prouve une nouvelle fois qu'il possède un plateau technique de haut niveau. De plus, du fait de la très faible diffusion dans le monde de ce système et de son expertise

reconnue, l'équipe du CHPG a créé en collaboration avec les universités de Pennsylvanie et de l'Oklahoma un groupe de recherche international autour de ce système. Explications en images avec le Professeur Saoudi.



1 « Ce logiciel de modélisation 3D Rhythmia est un système de cartographie utilisé pour l'analyse des troubles du rythme, comme la tachycardie : grâce à des sondes positionnées dans le cœur, on peut étudier les signaux électriques intra-cardiaques et comprendre la propagation de l'électricité » explique le Professeur Nadir Saoudi, Chef du service cardiologie.

2 La cartographie est redéfinie grâce à ce système. Le professeur du CHPG tient également à ajouter que : « parallèlement au système existant, Rhythmia augmente considérablement la précision et la fiabilité des enregistrements cardiaques. Il s'agit d'un réel saut technologique, car il permet désormais d'obtenir des cartes 100 fois plus précises qu'avant. »

3 « Sans conteste, ce système offre la possibilité de traiter certaines tachycardies de façon efficace, ce qui n'était pas toujours possible malheureusement pour certains patients. Il y a donc une réelle avancée sur le plan diagnostic et thérapeutique. Les premiers cas cliniques déjà traités à l'aide de ce nouveau dispositif seront prochainement présentés lors du congrès de la Heart Rhythm Association à Boston, dont je suis membre » conclue le Professeur Saoudi.

3 QUESTIONS À...

MARIE-PIERRE GRAMAGLIA SUR LA RÉFORME DU PERMIS DE CONDUIRE MONÉGASQUE



Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement l'Environnement et l'Urbanisme

Afin de rendre la réglementation monégasque conforme aux dispositions de la Convention de Vienne sur la circulation routière, et de l'Accord européen la complétant, le Gouvernement Princier a engagé une réforme du permis de conduire.

Éléments d'explication avec le Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.



Le 15 juin 2015, la réglementation du permis de conduire monégasque va être réformée. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Cette réforme s'imposait car notre permis n'aurait bientôt plus été reconnu par les Etats membres de la Convention de Vienne, soit une majorité de pays, dont l'ensemble de ceux appartenant à l'Union Européenne.



Quel impact aura cette réglementation sur les titulaires du permis de conduire monégasque ?

La mise en œuvre de ce nouveau permis n'entraîne pas l'obligation pour tous les conducteurs de changer leur permis, sauf pour ceux qui conduisent un deux-roues de moins de 125 cm³ avec leur permis de voiture (B), les conducteurs de tricycles à moteur et les titulaires d'un permis B+E encours de validité (remorque de + de 750 kg).

Ainsi, la réforme prend en compte la disparition de la tolérance, en circulation internationale, de l'équivalence permettant au titulaire d'un permis voiture (B) de conduire un deux-roues d'une cylindrée inférieure ou égale à 125 cm³. Les usagers qui souhaitent conduire un deux-roues jusqu'à 125 cm³ en dehors du territoire monégasque, devront être titulaire d'un permis A1 et non d'une équivalence.

Ceux qui conduisent un tricycle à moteur comme les scooters à trois roues pouvaient le faire avec le permis quadricycle (B1) et voiture (B). Au 1^{er} juin 2016 cela ne sera plus possible.

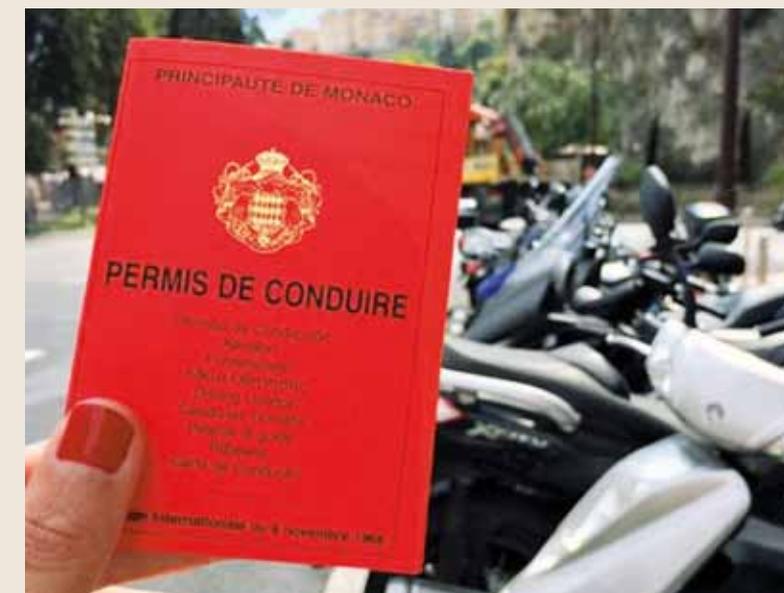
Le permis B+E (voiture avec remorque de plus de 750 kg), qui était jusque-là une extension du permis B délivrée de cinq ans en cinq ans sur la base d'un certificat médical d'aptitude, devient dans ce nouveau texte, un permis BE soumis à examen.

Quelles sont les démarches à suivre pour être en règle ?

Dans tous les cas il faut se rapprocher du Service des Titres de Circulation (STC). Pour obtenir le permis A1, deux possibilités sont offertes : soit sur justification de l'assurance d'une motocyclette légère pendant au moins un an au cours d'une période de cinq ans précédant la demande ; soit par la réussite d'une épreuve pratique de contrôle.

Pour les scooters à trois roues ceux qui justifient de l'assurance d'un tricycle à moteur d'une puissance supérieure à 15 Kilowatts pendant 6 mois avant le 1er janvier 2016 pourront obtenir un permis A, mais avec une restriction d'usage aux tricycles à moteur.

Enfin, les titulaires d'un permis B+E en cours de validité qui souhaiteraient donc être titulaire de ce permis BE pourront demander sa conversion au STC.



Par ailleurs, Marie-Pierre Gramaglia invite tous ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur cette réforme à visiter les pages dédiées sur le site officiel du Gouvernement dans l'espace particulier rubrique transports et voyage/ auto moto.

Plus d'informations les questions les plus fréquentes :

<http://service-public-particuliers.gouv.mc/Transports-et-voyage/Auto-moto/Permis/Reforme-du-permis-de-conduire-FAQ>

Obtenir le permis A1 :

<http://service-public-particuliers.gouv.mc/Transports-et-voyage/Auto-moto/Permis/Obtenir-le-permis-A1-par-validation-des-acquis>

Obtenir le permis A restreint à la conduite des tricycles à moteur

<http://service-public-particuliers.gouv.mc/Transports-et-voyage/Auto-moto/Permis/Obtenir-le-permis-A-restreint-aux-tricycles-a-moteur>

À LA DÉCOUVERTE DE NOS MÉTIERS... LA SECTION VOIRIE DE LA DAU

Chaque année, du mois d'avril au mois d'octobre, la Principauté de Monaco accueille nombre d'évènements d'envergure qui nécessitent une action sur la voirie. Cette métamorphose ne pourrait être réalisée sans le travail des hommes de la section voirie de la Direction de l'Aménagement Urbain. Tout le mobilier présent sur le circuit est démontable, ce qui n'est pas le cas dans les autres secteurs de la Principauté. Explications en images.



1 Les premiers travaux interviennent au début du mois mars. Simultanément avec ceux dédiés au Monte-Carlo Rolex Masters de Tennis, les personnels de la section voirie s'attèlent à aménager le circuit du Grand Prix de Monaco.

Toujours en concertation avec les équipes de l'Automobile Club (ACM), ils commencent par enlever le mobilier urbain (jardinières, panneaux de signalisation, etc...) avant d'entamer la réfection de la piste. Cette année, la section voirie s'est également chargée du nouveau tracé de l'E-Prix qui passe par l'Avenue Kennedy et le Boulevard Louis II.

2 Durant toute la période des travaux d'aménagement du Grand Prix, la section voirie est en charge de la gestion et du renouvellement de la signalisation horizontale et verticale des rues de la Principauté. Ainsi, environ 25 membres de la DAU sont affectés à cette mission et 10 au Grand Prix. Les équipes de la DAU participent également à l'installation des stands dans les rues de Monaco.



3 Les travaux spécifiques à la période du Grand Prix se déclinent en trois missions :

- **La réfection des enrobés.**
Ceux-ci sont repeints tous les matins avant le début des courses.
- **La vérification du tracé.**
Chaque jour, avec un membre de l'ACM, le circuit est scruté pour vérifier qu'il n'y a pas de trous, crevasses et autres défauts. Si nécessaire une résine spéciale est utilisée pour reboucher ces imperfections. (séchage en 10 min).
- **La signalisation.**
La section voirie est en charge de la signalisation horizontale et verticale. Ainsi, le marquage au sol est réalisé grâce à des plans informatiques remis à jour régulièrement. Concernant les passages piétons, la peinture utilisée est composée d'une fine couche qui n'affecte pas l'adhérence des F1.

De plus, les véhicules de la DAU sont positionnés dans le parking de la quarantaine afin de pouvoir intervenir à n'importe quel moment pendant les épreuves.



4 Anthony de SEVELINGES (centre) est le Chef de la Division Espaces Publics de la DAU, dont la Section Voirie dépend. Didier FLECHE (absent) est le responsable de la section voirie qui a pour adjoint Francis DEPARIS (tout à gauche). Laurent THIEFFRY (absent) est le responsable des équipes sur le terrain ainsi qu'Olivier PEIRONNE (droite), Francis SIMONCINI (absent) et Eric PIZY (gauche) les trois chefs d'équipes. Enfin, Joseph CINNERI (tout à droite) est en charge de la Signalisation.

5 Pour mener à bien sa mission de préparation, la DAU travaille en étroite collaboration avec le Service des Titres de Circulation et notamment le Centre Intégré de la Gestion de la Mobilité, pour la pose de panneaux d'indications provisoires (pancartes visiteurs).



L'ACTU EN IMAGES

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT PUBLIE UN GUIDE DES BAINNADES

Lors de la dernière conférence de presse du Gouvernement, le 12 mai dernier, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme évoquait la mobilisation des Services de l'État en vue de la préparation de la saison estivale en Principauté. Outre l'annonce de la remise en état des plages et des lieux publics, Mme le Conseiller a présenté le tout nouveau « Guide pour une baignade responsable et sûre en Principauté » publié par la Direction de l'Environnement.

Ce guide recense les zones de baignade et présente quelques éco-gestes et conseils pour un été tout en douceur.

Retrouvez la plaquette sur le site du Gouvernement : www.gouv.mc



LA DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES CERTIFIÉE ISO 9001 : 2008

Après le Service des Parkings Publics (ISO 14001 et 9001) et la Direction de l'Environnement (ISO 14001), c'est au tour de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) d'être reconnue pour son système de management.

Certifiée ISO 9001 :2008 pour sa « Gestion de la flotte sous pavillon monégasque, des espaces maritimes et de la sécurité de la navigation », la DAM rejoint les entreprises et organismes, dans plus de 170 pays, qui appliquent cette standardisation ISO 9001 : 2008.

CONSEIL DE L'EUROPE LA REPRÉSENTATION PERMANENTE DE MONACO



Le Conseil de l'Europe regroupe aujourd'hui quarante-sept (47) États. À l'exception du Belarus, tous les États d'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, en passant par la Turquie, sont membres du Conseil de l'Europe, soit plus de 800 millions d'européens.



« L'Europe ne résoudra que dans la concorde et la conciliation les problèmes qui l'absorbent », ainsi s'exprimait, il y a près d'un siècle, le Prince Albert I^{er}. Le Conseil de l'Europe - plus ancienne Organisation politique du continent - créé en 1949, au lendemain de la seconde guerre mondiale, participe largement à la réalisation de ce vœu.

Il y a un peu plus de 10 ans, c'est le Prince Rainier III qui prononçait ces quelques mots pleins de sagesse :

« Nul doute, qu'après le 28 mai 1993, date de notre admission à l'ONU, le 5 octobre 2004 constituera aussi un jalon mémorable dans notre déjà longue histoire ».

Ce 5 octobre 2004, Monaco allait devenir en effet le 46^e Etat membre du Conseil de l'Europe. A ce jour, la Principauté a signé 5 Conventions du Conseil de l'Europe et en a ratifiées 43. Par ailleurs, un certain nombre d'entre elles sont actuellement à l'étude.

Le Conseil de l'Europe est une Organisation paneuropéenne installée à Strasbourg, dont la mission essentielle est de préserver et de promouvoir les trois « piliers » fondamentaux :

- les droits de l'homme,
- la démocratie,
- l'Etat de droit.

Le Conseil de l'Europe vise, à faire assurer par les Etats membres, au sein de leur propre territoire, le respect des engagements souscrits et à promouvoir le dialogue politique.

La Représentation Permanente de Monaco défend les intérêts de la Principauté au Conseil de l'Europe, principalement au Comité des Ministres et dans les organes qui en dépendent.

Elle est dirigée, depuis 2006, par S.E. Mme Claudette Gastaud, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire à Strasbourg, Représentant Permanent de la Principauté au sein du Conseil de l'Europe.

La Représentation Permanente est un organe de liaison entre le Conseil de l'Europe et le Gouvernement Princier. A ce titre, elle assure et coordonne les contacts avec l'Organisation, contribue au bon fonctionnement des relations avec le Conseil de l'Europe, sert de point de contact pour les représentants de la Principauté qui prennent part aux réunions organisées à Strasbourg et rend compte des développements au sein de l'Organisation.

En participant et en coordonnant le rôle actif que joue la Principauté au sein du Conseil de l'Europe, la Représentation Permanente contribue à la visibilité de Monaco sur la scène internationale.

Elle a également pour mission de présenter la Principauté de Monaco, ses spécificités et ses atouts, aux représentants de l'Organisation et des autres pays membres du Conseil de l'Europe. A ce titre, elle s'attache notamment à mettre en exergue et à expliquer les spécificités qui découlent de l'exiguïté du territoire, du nombre minoritaire de nationaux et du modèle institutionnel.

En outre, elle s'attache à démontrer l'engagement de la Principauté de Monaco en faveur de certaines thématiques qui

constituent des priorités de sa politique nationale et internationale, telles que les droits des enfants et des femmes.

« La Principauté de Monaco s'attache à renforcer sa position dans un cadre européen qui est en évolution constante. Elle souhaite, également, se faire une place au sein des organisations qui s'y développent, en s'appuyant sur une consolidation de ses points forts. précise S.E. Mme Claudette Gastaud.



L'équipe de la Représentation Permanente autour de S.E. M. Claudette Gastaud. De gauche à droite, Monsieur Sébastien GRETH ; Monsieur Gabriel Revel ; S.E. Madame Claudette Gastaud ; Madame Marie-Andrée Schwoob ; Madame Marie-Mélanie Oyono ; Monsieur Gabriel Chabert.

ZOOM

GILLES TONELLI PARTICIPE A LA 125^e SESSION MINISTERIELLE DU CONSEIL DE L'EUROPE

A cette occasion, le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération était accompagné de S.E. Mme Claudette Gastaud, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe et de S.E. Mme Sophie Thevenoux, Ambassadeur, Chef de la Mission de Monaco auprès de l'Union Européenne.

Cette session ministérielle dont le principal thème était « Une responsabilité partagée pour la sécurité démocratique en Europe » a permis d'adopter une Déclaration afin de lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme.

Dans son intervention, M. Gilles Tonelli a rappelé la nécessité d'une action concertée et a notamment mis en lumière l'importance de l'éducation.



De gauche à droite, M. Thorbjorn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ; M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération et M. Didier Reynders, Vice 1^{er} Ministre, Ministre des Affaires Étrangères de la Belgique et Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

L'ACTU EN IMAGES

ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ : MONACO RÉPOND PRÉSENT

Du 18 au 26 mai se tenait, à Genève, la 68ème assemblée Mondiale de la Santé. À cette occasion, la délégation monégasque était conduite par Mme Isabelle Rosabrunetto, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération.

Cette année, le débat général a porté sur la «résilience des systèmes de santé». Mme Isabelle Rosabrunetto a ainsi pu souligner l'attachement de la Principauté à la construction de systèmes de santé résilients qui se caractérise par une politique de coopération internationale mettant l'accent sur la lutte contre les pandémies et le renforcement des soins de santé primaires et celaplus particulièrement dans les pays les plus vulnérables.



VISITE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE D'APPRENTIS D'AUTEUIL

Le 12 mai, M. François Content, Directeur Général d'Apprentis d'Auteuil et son successeur, M. Nicolas Truelle, se sont rendus en Principauté pour rencontrer M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, et évoquer avec lui le partenariat en faveur de l'enfance vulnérable dans six pays du Sud, initié en 2007 avec le Gouvernement Princier.

Parmi les projets abordés lors de cet échange, auquel participé également Mme Bénédicte Schutz, Directeur de la Coopération Internationale, ont notamment été évoqués : l'amélioration des conditions carcérales pour les mineurs au Liban, l'appui à la réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue à Madagascar, ou encore, un projet en faveur des droits des enfants et des femmes au Maroc.



RELATIONS EXTERIEURES CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE

Le 27 avril dernier, S.E. M. le Ministre d'Etat a accueilli les Ambassadeurs de Monaco et a ouvert la Conférence diplomatique 2015.

Ce rendez-vous annuel étalé sur deux jours, a pour objectif de présenter la politique du Gouvernement Princier au Corps diplomatique monégasque et de le réunir autour de grands objectifs communs. Ces deux journées de travail constituent un véritable lieu d'échanges et de partage où chacun fait part de son expérience.

Un programme très chargé cette année durant lequel plusieurs intervenants ont notamment évoqué les négociations avec l'U.E., l'attractivité médicale, le projet d'extension en mer, les moyens de communication du Palais Princier et du Gouvernement, l'Exposition Universelle de Milan 2015, la diplomatie bilatérale culturelle et économique ou encore la gestion des archives des Ambassades.



Après l'intervention de Gilles Tonelli, soulignant les actions menées par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération depuis 10 ans, les membres du Gouvernement sont intervenus sur différentes thématiques relevant de leur Département respectif.

YOUTH MOBILITY SCHEME UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LE ROYAUME-UNI



Renseignements

• La demande de visa Tier 5 Youth Mobility Scheme s'effectue sur le site du Gouvernement du Royaume - Uni (www.gov.uk/tier-5-youth-mobility/apply)

• Toutes les informations sont également diffusées sur le site de l'Ambassade de Monaco au Royaume-Uni sur www.monaco-embassy-uk.gouv.mc

Oxford, Cambridge pour les études ou la « City » pour l'emploi. Qui n'a jamais rêvé d'étudier ou de travailler en Grande Bretagne ? Aujourd'hui, les jeunes monégasques peuvent y croire grâce au programme Youth Mobility Scheme.

Explications. Le Youth Mobility Scheme, est un Accord signé entre le Gouvernement Princier et les Autorités britanniques qui permet aux monégasques majeurs de moins

de 30 ans, de bénéficier, depuis 2010, d'un visa d'une durée de 24 mois, les autorisant à travailler sur le territoire du Royaume-Uni.

A l'aide de cette avancée majeure, de réelles opportunités d'emploi et d'expérience peuvent enfin se concrétiser pour les ressortissants monégasques, dans le cadre de stages ou de contrats de travail temporaires.

LES CONDITIONS

Pour pouvoir bénéficier du visa Youth Mobility Scheme, il faut :

- être de nationalité monégasque

- avoir entre 18 et 30 ans inclus
- disposer d'avoirs bancaires sur un compte courant d'un montant au moins égal à la contre-valeur de 1.800 £ (environ 2.500 €)
- disposer d'un passeport en cours de validité
- ne pas avoir d'enfants à charge

La procédure d'instruction du Visa dure environ 1 mois et elle est facturée 280 €.

Par réciprocité, la Principauté facilite les démarches similaires aux jeunes Britanniques souhaitant séjourner à Monaco, notamment dans le cas de contrats de travail temporaires.



Le visa YMS peut être sollicité pour étudier, ou pour travailler dans la plupart des « corporations », et dans certaines conditions, il peut même permettre de créer une entreprise en nom individuel.



L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo, et vous apporte ainsi un regard différent sur les sujets traités dans nos éditions.

Dans ce numéro, **1** le 9 mai, les monoplaces électriques déboulaient en Principauté. Le Monaco ePrix a été créé pour valoriser les innovations de l'énergie électrique dans l'environnement de la course automobile.

2 Un jour plus tard, le Couple Princier, accompagné des parrains et marraines, présentait S.A.S le Prince Héritaire Jacques et S.A.S la Princesse Gabriella au public après la cérémonie du baptême.

3 Entre-temps, l'été s'est installé progressivement et les premiers skieurs nautiques étaient de sortie

